Il n'est pas de jours où les œuvres vertueuses soient plus aimées d'Allah que ces jours-ci ! » C'est-à-dire : les dix premiers jours

Ibn 'Abbâs (qu'Allah l'agrée, lui et son père) relate que le Messager d'Allah (qu'Allah le couvre d'éloges et le préserve) a dit : « Il n'est pas de jours où les œuvres vertueuses soient plus aimées d'Allah que ces jours-ci ! » C'est-à-dire : les dix premiers jours [du mois de Dhoûl Ḥijjah]. Ils [Les Compagnons] demandèrent : « Ô Messager d'Allah ! Pas même le combat dans le sentier d'Allah ? Il répondit : « Pas même le combat dans le sentier d'Allah ! A l'exception d'un homme sorti en personne, avec ses biens, et dont rien de cela n'est revenu ! »

[Authentique] [Rapporté par Al Bukhârî et Abû Dâwud dont c'est l'expression]

Le Prophète (qu'Allah le couvre d'éloges et le préserve) explique que les œuvres vertueuses durant les dix premiers jours du mois de Dhoûl Ḥijjah sont meilleures que durant le reste des jours de l'année. Les Compagnons (qu'Allah les agrée) ont interrogé le Prophète (qu'Allah le couvre d'éloges et le préserve) à propos du combat en dehors de ces dix jours : est-ce lui qui est meilleur ou les œuvres vertueuses accomplies lors de ceux-ci ? En effet, pour eux, il était bien établi que le combat était la meilleure des œuvres. Il a alors répondu (qu'Allah le couvre d'éloges et le préserve) que les œuvres vertueuses au cours de ces dix jours étaient meilleures que le combat à n'importe quel autre moment, excepté le cas d'un homme sorti combattre, exposant sa personne et ses biens au danger dans le sentier d'Allah, les sacrifiant ainsi tous les deux sans que ni ses biens, ni son âme ne reviennent. Voici donc ce qui est meilleur que les œuvres vertueuses durant ces dix jours émérites.

http://sunnah.global/hadeeth/fr/show/6255